



Durée de la formation ?

1/2 journée.

À qui s'adresse cette formation ?

À tous les salariés du monde de l'assurance (sociétés d'assurance, sociétés de réassurance, mutuelles, institutions de prévoyance), qui souhaitent acquérir des notions de base sur Solvabilité II.

Pour obtenir quoi ?

Toutes les réponses aux questions qu'ils se posent concernant la directive européenne Solvabilité II : ses objectifs, ses grandes lignes, les dates clés, les acteurs, les grandes règles à connaître, les conséquences à prévoir sur l'évolution du secteur, etc.

Comment ?

Dans la bonne humeur, autour d'un plateau de jeu de société, on s'interroge sur Solvabilité II. On découvre, on apprend, on réfléchit.

Quels sont les prérequis ?

Connaissance générale du métier de l'assurance.

Qui anime cette formation ?

Nicolas GUILLAUME,
Directeur associé du
Groupe Grant Thornton.



La formation en pratique...

Quand et où ?

17 avril (matin) 2019

9 h 00 - 12 h 00
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

500 € HT + TVA 20%, soit 600 € TTC.

Les frais de participation couvrent la matinée de formation, la documentation complète et le petit-déjeuner.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?

La directive européenne Solvabilité II est en marche... elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

100 % des organismes assureurs, compagnies, mutuelles et IP sont impliqués. Tous les salariés du secteur en ont entendu parler... Mais que savent-ils, au juste ?

Lors de ce jeu, vous apprendrez :

Points abordés lors de la séance

- Quel est l'objectif de la réforme ?
- Quelles sont les nouvelles règles ?
- Quelles sont les exigences à respecter en termes de capitaux, de procédures de contrôle, d'information ?
- Quel est le calendrier prévisionnel ?
- Qui contrôle l'application de Solvabilité II ?
- Quel sera l'impact sur le marché de l'assurance ?
- Le vocabulaire de Solvabilité II

Déroulement de la séance

- Accueil : Présentation des objectifs et du déroulement
- Tour de table des premières questions
- Partie de « **Solvabilité II, le jeu ©** »
- Tour de questions-réponses
- Quizz de validation des connaissances
- Débat de clôture

À l'issue de la session

Chaque participant a une vision simplifiée mais précise de la directive, de ses objectifs, de ses règles, de ses conséquences.

Les participants ressortent avec des réponses à leurs questions, qu'elles portent sur les piliers de Solvabilité II, le vocabulaire, l'évolution du secteur, etc. Ils quittent la salle d'une humeur joyeuse avec le sentiment d'avoir « tout compris » !

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bonne formation qui permet de bien appréhender SII. Des questions peuvent être posées pour plus de précisions. Très bon formateur, clair, pédagogue. Formation bien animée. »

AC – Contrôleur permanent et audit – MUTUELLE MEDICIS

« A parfaitement répondu à mes attentes. »

SL – Juriste – UCANSS

« Excellente pédagogie renforcée par l'aspect pédagogique. Formation qui a répondu parfaitement à mes attentes. »

ALR – Chef de projet – UCANSS

Cette formation est proposée en partenariat avec



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

5 rue Tronchet - 75008 Paris

Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09

www.caritat.fr